114 W

BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Service versant : Préfecture, deuxième direction, troisème bureau.

Date de prise en charge : 1er juin 1960 — Pilon : recotation dans d'autres séries

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 21 — Métrage : 1,90 m.l.

Dates extrêmes du versement : non précisé

Délai de communicabilité maximum : 60 ans — Communicabilité : à vérifier

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
	Dossiers d'aide sociale	
50	n° 1 à 30	
51	n° 31 à 60	
52	n° 61-90	
53	n° 91 à 120	
54	n° 121 à 150	
55	n° 151 à 180	
56	n° 181 à 210	
57	n° 211 à 240	
58	n° 241 à 270	
59	n° 271 à 310	
60	n° 311 à 340	
61	n° 341 à 370	
62	n° 371 à 400	
63	n° 401 à 430	
64	n° 431 à 460	
65	n° 461 à 490	
66	n° 491 à 520	
67	n° 521 à 550	
68	n° 551 à 575	
69	Commission départementale des conflits d'affiliation	
71	Aide médicale et sociale : recours	1950-1955